



# Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –  
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

## COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

*Sam. 11 & Dim. 12 Janvier 2025*

Hôtel Restaurant CAMPANILE – ZI de Plaisance NARBONNE

Présent-e-s :

Francis RICARD, Président

Paul CORBI, Trésorier Général

Christian GRAMOND, Secrétaire Général

09 : David SOUQUE

11 : Jean-Marie CHEVASSU

12 : Gilles ENJALBERT – Marc NOGARET, vice-Président

30 : Alain DONNADIEU

31 : Raymond LE MANACH, trésorier adjoint

32 : Claude SARRAU

34 : Loidgi CARO, vice-président délégué

46 : Sandrine BAGINSKI – Marielle BEX-GRAMOND, secrétaire adjointe

48 : Ludovic DURAND

65 : Marie-Luce LACASSIE, vice-présidente déléguée

66 : Claudine CHOPIN

81 : Marc FABRE

82 : Franck CLEMENT

Absent Excusé :

66 : Jean-Jacques VIDAL

### **RAPPORT DES COMMISSIONS 11&12 / 01 / 2025 (PARAGRAPHES 1 A 7)**

Le Président Francis Ricard ouvre la réunion le samedi à 16h30 alors que seule la Commission Jeunes reste encore à travailler n'ayant pas encore terminé.

Il remercie l'ensemble des groupes pour leur travail dans le but de budgétiser au plus près les dépenses à venir en 2025 tout en respectant le prévisionnel établi en décembre 2024, dans ses grandes lignes.

Il regrette que l'exercice comptable du CRO 2024 n'ai pas fait état des sommes engagées en 2024 qui restaient à payer en 2025 ce qui fausse l'excédent annoncé.

Dans l'ordre des comptes-rendus évoqués :

#### **1. La C° de discipline : Yves Cazorla**

- Evoque le souhait de rassembler 3 conseils de discipline par journée à raison d'1 le matin et 2 l'après-midi avec 6 personnes du Conseil maximum. Budget estimé à 1 148€ par conseil de discipline
- Yves Cazorla demande l'accès à Geslico, à titre consultatif

## RELEVÉ DE DÉCISION : DISCIPLINE

Formation des responsables pour 2025 par Xavier Grande et Michel Poggi : Proposition de 2 dates pour 1 jour de formation, coût 1 000€ pour 30 participants

### **A - Prise de décision :**

5 personnes du CRO aux frais du CRO : le responsable de la C° et l'instructeur, 2 secrétaires de séances et le Président

3 personnes par CD maximum, aux frais des CD : le ou la Président.e de la C° départementale + 2 secrétaires de séances

Budget : 1 400€

**B** - Il est acté que le Président du CRO peut être délégué sur un championnat régional. Dans ce cas, c'est le Vice-Président qui est autorisé à engager des poursuites disciplinaires à sa place, si cela devait être nécessaire.

## **2. La C° Féminine : Claude Sarrau**

Les membres de la C° présentes s'accordent à dire qu'il faut tout revoir. Pour 2025, un budget de 1 500€ maximum suffira pour se réunir plusieurs fois, notamment à Revel, afin de réfléchir et préparer 2026.

Projet de rassemblement Féminin avec féminine promotion, non classée voir même "non licenciée"

Refaire le trophée Fémina (en doublette) avec le Swiss System comme pour les jeunes. Estimation budget pour 2026 : 6000 euros

## **3. La C° Compétitions : Christian Gramond**

Cette Commission est importante en termes de travail et multiple sur le plan sportif. Christian a demandé de l'aide pour la gestion des championnats, ce sera Alain Pinaud. Christian garde la charge des compétitions. Claude Moncuquet aura la gestion de la création du volet Provençal avec la charge de trouver des idées novatrices.

Gilles Enjalbert et Claude Moncuquet s'occupent du site Web pour le volet sportif.

### Projets :

- 2025 – En CRC, possibilité d'avoir 4 équipes d'un même département dans un même groupe → validé
- Phases finales des CRCF et CRCV, les 2 premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les phases finales. Des matches de barrages seront joués le matin du 1<sup>er</sup> jour.  
Coût évalué à 2 000€ (frais d'hôtels supplémentaires en fonction des déplacements) → validé
- 2026 – le CRCV se passerait en 3 journées comme le CRCF ou Open. A revoir et estimer le financement nécessaire → validé
- Projet 2027 – Passer le Jeu Provençal à 40 équipes en 2 divisions. Coût probable : 6 500€, à étudier...

En termes de caution, Francis rappelle que l'article 15-2 du règlement stipule 600€ d'amende en cas de forfait en début de compétition mais ensuite, pendant son déroulement, la sanction peut aller jusqu'à 1 000€.

Arbitres et délégués des CRC : éviter de prendre une personne d'un des Clubs qui joue.

Autre remarque : Sur une journée à 3 matches, en cas de forfait annoncé au préalable par une équipe, l'équipe adverse n'a pas à se déplacer. Si elle est concernée par les défraiements d'hôtellerie, elle ne sera pas défrayée. Elle n'a pas d'obligation à être présente. (Ne pas confondre avec le règlement des championnats)

Prochaine réunion à LEZIGNAN le samedi 8 mars 2025 – Karine Roux s'occupe de la réservation de la salle et de trouver un restaurant.

**Budget 2025 = 145 500€ au total**

## RELEVÉ DE DÉCISION : COMPETITIONS

**A - Réception en CRC** : les équipes qui montent et celles déjà en place vont devoir s'engager à recevoir en 2026

8 Clubs par Groupe = 3 jours de réception à tour de rôle

Une mise à jour du RI de tous les CRC va être faite dans ce sens

**B - L'inscription en CRC de 50€** : chèque au nom du CD d'appartenance qui compilera toutes les inscriptions et qui reversera la totalité en une seule somme, cela évite le transfert en main propre.

**C - La caution** demandée passe à 300€. Le chèque est libellé au nom du CD et conservé par ce dernier

### 4. La C° Jeunes : Marc Nogaret & Alain Donnadiu

Marc et Alain ont pour rôle de faire le lien avec les membres de la Commission et le CRO. Ils ont une représentativité départementale. La commission désire se rencontrer 3 fois dans la saison.

CRCJ : 19 000€ - les modalités de financement restent les mêmes

Finales le 4 octobre à Thuir (66)

Aide au CNC : 1 500€ au total

Championnat régional triplette jeunes : le 8 juin à La Palme dans l'Aude, jet du but 9h30, en Swiss System.

Joué sur une journée. **Seront qualifiés pour le France (8 équipes par catégories)**

- les 2 premiers classés par catégorie joueront la finale pour le titre régional.
- Les 6 autres qualifiés par catégories émaneront de parties de barrages jouées par les équipes classées de la 3eme à la 14eme place. Les vainqueurs seront qualifiés pour le France.

**Important** : Marc demande que l'organisateur du championnat régional triplette jeunes prévoit 3 postes pour les essayages (1 par catégorie avec 2 bénévoles pour chacun)

En 2026, l'ETR souhaite que ce soit le CRO qui réserve toutes les chambres → Non validé.

Trophée régional doublette jeunes : 6 & 7 septembre dans l'Ariège (Saverdun ou Varilhes)

2025 : 09 ; 2026 : 11 ; 2027 : 12 ; 2028 : 30 ; 2029 : 31 ; 2030 : 32 ; etc...

Un calendrier de réception a été établi. ([voir Annexe 1](#))

Tir de précision : même date que le tir de précision Séniors, dans l'Aveyron le 15 juin.

Projet jeunes arbitres : à voir si nous maintenons ce projet ?

Sélection Jeunes : 13 & 14 septembre à Montauban. Les résultats sur la saison sportive compteront – coût = 4230€

Le samedi : 12 minimes + 18 cadets

Le dimanche : 18 juniors

**Important** : Un CD qui n'aura pas organisé de sélection dans son département ne pourra pas participer aux sélections régionales

Stage entrainement Trophée des Pépites : coût = 4 000€

Trophée des Pépites : 4 minimes, 8 cadets et 6 juniors – coût = 4 000€

Stage d'entrainement les 27 et 28 septembre : lieu non connu

**Budget 2025 = 55 970 € ramené à 51 321€ (exit habillement..)**

## RELEVÉ DE DÉCISION : JEUNES

**Réservations hôtellerie Championnat de France** : On le sait par expérience, c'est trop compliqué à gérer, on reste tel qu'on l'a défini avec une solidarité entre Comités Dépt qui réservent chacun pour 2 équipes.

*De plus, les montants prélevés des acomptes à verser seraient très importants, sachant que les réservations se font presque à année -1, cela grèverait notre budget.*

## 5. La C° Habillement, récompense et logistique : Jean-Marie Chevassu

Championnats de France Hors Jeunes : Hôtellerie et restauration estimées à **28 812€**

Réf : décisions habillement et récompenses **pages 5 et 6 du CoDir**

### **COMITE DIRECTEUR 12 / 01 / 2025**

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, les décisions de la veille sont reprises l'une après l'autre et validées

Reprise des comptes rendus non terminés de la veille et des points à l'ordre du jour.

#### **I. L'ordre du jour appelle l'approbation du compte-rendu du Comité Directeur à Montauban le 15/12/2024.**

Francis demande une correction dans le paragraphe 8.1 :

*3 ordinateurs achetés en 2022 : ..... ; Celui de Marie-Madeleine a été récupéré<sup>1</sup>.*

<sup>1</sup>Correction : L'ordinateur acheté en 2022 n'a pas été rendu. Un courrier va être envoyé à M-M Clamens pour le récupérer.

Après avoir validé la correction, **le compte-rendu est approuvé.**

**Lecture d'un courrier de la Directrice de l'Office de Tourisme** par rapport à un comportement des personnes présentes à l'hôtel BB de Montauban cette année. Une lettre d'excuse va être envoyée.

Pas de compte-rendu du Congrès Fédéral à Belfort car la plupart des personnes présentes ce jour y étaient.

**Francis félicite Marc Nogaret et Christian Gramond** pour l'obtention du But d'Or qui récompense les très nombreuses années d'investissement de chacun pour la Pétanque.

#### **Lecture d'un courrier du CD81**

Avant d'aller plus loin dans nos travaux, le Président souhaite nous parler d'un courrier qui lui a été envoyé, ainsi qu'à la FFPJP par Mr Mickaël Harivel trésorier du CD81, et signé par Alain Juilla, le Président du Tarn nouvellement élu.

Cette lettre remet en cause la validité des élections du CRO le 15/12/2024 au regard de statuts qui n'auraient pas été respectés. Elle est datée du 8/12/2024, antérieure aux élections et a été envoyée par mail le 08/01/25. Au moment où nous en prenons connaissance, Francis précise qu'elle est entre les mains de l'avocat de la FFPJP.

Nous attendons ses conclusions.

S'il fallait refaire les élections après avoir mis nos statuts incorrects en conformité avec ceux que la FFPJP a soumis à toutes les régions, Francis proposerait la même équipe sur sa liste. S'il fallait rencontrer les élus du Tarn, une délégation se tiendrait prête. La présence de Xavier Grande, directeur administratif fédéral serait vivement souhaitée dans un rôle d'arbitre et de conseils éclairés.

#### **Ce point amène le compte-rendu de la Commission des statuts et règlement Intérieur**

#### **6. La C° des statuts et Règlement intérieur : Marielle Bex-Gramond**

Raymond Le Manach et Marielle ont travaillé à l'étude des textes et ont relevé quelques points à éclaircir. 2 paragraphes demandent une mise en conformité tant dans les statuts que dans le RI, un 3<sup>ème</sup> point devra être changé à la demande des membres du CRO concernant la date de fin d'exercice comptable.

Ces relevés seront soumis à la FFPJP par le biais de Xavier Grande et nécessiteront une Assemblée générale Extraordinaire.

Nous attendrons le feu vert de la Fédération, en fonction de la suite donnée par le CD81 sur sa réclamation

## RELEVÉ DE DÉCISION :

### Suite à la question d'Alain Donnadieu :

Peut-on remplacer un membre élu du CRO lors d'une absence en réunion du Comité Directeur ?

#### Il est acté, à l'unanimité :

L'élu du CRO, seul et unique représentant de son département, qui sera absent lors d'une réunion de Comité Directeur, pourra être remplacé. Il soumettra un remplaçant au Président du CRO qui validera ou non cette proposition.

### II. Défraiements des équipes aux championnats de France

A la suite de discussions en séance, la fiche des modalités de prises en charge des championnats de France et CRC devra être mise à jour.

Il sera demandé un rapport au délégué pour confirmer la présence des joueurs aux repas réservés pour eux ainsi que les chambres d'hôtel occupées ou non lorsqu'ils ont perdu le 1<sup>er</sup> jour. Ce rapport pourra être accompagné d'un compte-rendu sportif.

Les repas non réservés par le CRO comptés dans les défraiements devront être justifiés sur facture.

### III. Habillement des joueurs qualifiés aux championnats de France

Relevés de décision de la C° Habillement, récompenses et logistique

Total Habillement : **12 063€**

## RELEVÉ DE DÉCISION : HABILLEMENT

**A - Fournisseur des vêtements Jeunes : Patrice REYNAUD (dépt 30)**

Tenues jeunes au France minimes et cadets = 1 pantalon + 1 veste + 1 polo - coût = 59€ / pers.

**B - Fournisseur des vêtements Séniors et juniors : AJS Concept Montauban (Tout en 1)**

Polo, veste, pantalon : 69€ / pers. logo compris – taille 6XL possible

**C – Pour 2025, équipement des membres du CRO en vêtements sportifs pour un coût de 1 700€**

### IV. Lieux et délégués des championnats régionaux : Francis essaiera d'être présent à tous les championnats

Pour TOUS les championnats : Jet du BUT à 8 heures

Pour le Trophée régional : Jet du BUT à 14 heures samedi

[\(voir Annexe 2\)](#)

### V. Lieux et délégués des finales des CRC

[\(voir Annexe 2\)](#)

### VI. Aides aux comités organisateurs des championnats régionaux

## RELEVÉ DE DÉCISION : CHAMPIONNATS

Les dotations du CRO aux Comités organisateurs de championnats régionaux restent inchangées, si ce n'est l'épreuve de tir. **Il sera versé 250€ pour le tir Séniors et 250€ pour le Tir Juniors**

Le règlement devra être mis à jour

### VII. Désignation des délégués sur les concours nationaux

[\(voir Annexe 3\)](#)

## VIII. Récompenses championnats régionaux et finales CRC : Total récompenses : 3 235€

### RELEVÉ DE DÉCISION : RECOMPENSES

Récompense :

Championnat régional x3 jeunes par catégorie :

Vainqueur = 3 médailles Or + 3 fanions + 3 cartes cadeau à 30€

Finaliste = 3 médailles Argent + 3 fanions + 3 cartes cadeau à 20€

Trophée régional x2 jeunes par catégorie :

Vainqueur = 2 médailles Or + 2 fanions

Finaliste = 2 médailles Argent + 2 fanions

Demi-finaliste = 4 médailles bronze

Tir Junior H & F :

Vainqueur H = 1 médaille Or + 1 fanion

Vainqueur F = 1 médaille Or + 1 fanion

Finaliste H = 1 médaille Argent + 1 fanion

Finaliste F = 1 médaille Argent + 1 fanion

CRC Jeunes par catégorie :

1<sup>er</sup> = 6 médailles Or + 1 fanion pour l'équipe

2<sup>nd</sup> = 6 médailles Argent + 1 fanion pour l'équipe

3<sup>ème</sup> = 6 médailles bronze v+ 1 fanion pour l'équipe

4<sup>ème</sup> = 6 fanions

1 fanion pour le Club organisateur

Hors Jeunes :

Championnats régionaux :

1<sup>er</sup> = médaille Or + 1 fanion pour le Club du champion

2<sup>nd</sup> = médaille Argent

Pas de 3<sup>ème</sup> place jouée (cf. gestion concours)

Pas de récompense au Club organisateur du championnat

CRC Séniors toutes catégories (Vétéran – Féminin – Open – J Provençal) :

Bouclier + Médailles pour 12 équipes de 8 – Récompenses au 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup>

Partenariat GODARD pour les Séniors : 30 paniers de produits du terroir gratuits, valeur 60€

et 30 paniers achetés par le CRO à 30€ pour les demi-finalistes soit 900€

## IX. Validation des modifications des différents RI

Travail des mises à jour repoussé à la réunion de la Commission Compétition du 08/03/2025 et mis à la validation en suivant.

## X. Formations

**Teneurs de Table : 15 et 16 mars 2025 sur 1 jour ½ à Narbonne**

Besoin en hôtellerie, restauration (repas samedi midi et dimanche midi) et salle pour 15 personnes :

13 futurs formateurs départementaux + William Roux et Francis

- Frais de William pris en charge par FFPJP
- Repas samedi midi et dimanche midi pris en charge par la FFPJP
- Hôtellerie, repas samedi soir et trajets à la charge des CD

09 : Bruno Picazo

46 : Sandrine Baginski et Josette Fougeret

11 : Karine Roux et Thierry Coroir

48 : Jean-Marie Fabie et Ludovic Durand

12 : Gilles Enjalbert

65 : Anaïs Gomes

30 : Jean-Yves Anton et Alain Donnadiou

66 : Claudine Chopin et Jean-Luc Pedrola

31 : Alain Pinaud

81 : Manon Garric et J-Pierre Augé

32 : Cédric Garcia

82 : Philippe Mathieu

34 : Carole Mercier

**Formations départementales** : Tronc commun, initiateur, arbitre départemental, teneur de table..  
**Formations régionales** : arbitre régional, BF1

### Extrait du RELEVÉ DE DÉCISION : FORMATIONS au 16/12/2024

#### Le comité départemental :

- Encaisse le montant des frais d'inscription et pédagogique de chaque licencié participant à la formation
- Reverse la totalité des inscriptions au CRO
- Transfère le listing des stagiaires et les résultats à la FFPJP
- Prend en charge les frais de déplacement et repas des formateurs

#### Le CRO :

- Reverse la totalité des inscriptions à la FFPJP
- Reçoit de la part de la FFPJP une somme équivalent aux 30% du montant des frais d'inscription
- Reverse au comité départemental cette somme.

## 7. Arbitrage budgétaire

Pour terminer, la parole est laissée à Franck Clément pour nous présenter le budget qui nous servira de base pour nos travaux 2025 sachant qu'il reste encore certainement des factures de 2024 qui n'ont pas été réglées et dont nous n'avons peut-être pas encore connaissance.

Il faut rester prudent pour conserver notre équilibre.

Chaque répartition estimative est validée après explications et questionnements des élus, commission par commission.

Après ces très longs échanges, les dépenses et les recettes estimées laissent apparaître un possible déficit sachant que la ligne CTFR reste sous réserve.

## XI. Budget

Budget Global des commissions			
Depenses		Recettes	
Commission des compétitions	145 500.00 €	Commission des compétitions	9 200.00 €
Commission de discipline	6 360.00 €	ans emploi	12 000.00 €
Commission ETR	51 321.61 €	ANS FFPJP	15 726.00 €
Commission Féminines	1 248.00 €	ANS Jeunes arbitres	1 000.00 €
Championnat de Région	6 475.00 €	ANS Pole jeunes	1 000.00 €
Aide aux championnats des régions	6 500.00 €	Subvention Région	1 500.00 €
Comptable	2 000.00 €	Crédit Mutuel	500.00 €
Commission Arbitres	2 500.00 €	Concours Régionaux	2 450.00 €
Commission Logistique	22 298.00 €	Amendes	- €
Réunion Codir	26 308.00 €	Intérêt Bancaire	4 500.00 €
Championnat de France	28 812.00 €	Rt Selection Inter Region	3 655.61 €
Secrétaire	6 000.00 €		- €
Assurances	1 000.00 €		
CTFR	63 000.00 €		- €
Tph CTFR	360.00 €		- €
	369 682.61 €		51 531.61 €
		<b>Budget entrée d'argent 2025</b>	<b>315 430.00 €</b>
		<b>Recettes</b>	<b>51 531.61 €</b>
		<b>Total des recettes</b>	<b>366 961.61 €</b>
<b>Total Budget Prévisionnel</b>	<b>- 2 721.00 €</b>		

## XII. Derniers points

Pour terminer Francis reprend les conditions de la **note de frais** et le tableau des modalités de prise en charge. Il précise qu'on n'a pas besoin d'y revenir étant donné que cela a été acté en CoDir du 15/12/2024 et que c'est valable à partir de cette date-là.

*(Le secrétariat a envoyé le tableau et la Note permettant les remboursements après la réunion)*

Il évoque ensuite la question des **vérificateurs aux comptes** pour les 2 ans à venir. Il faudra en nommer 2 + 2 suppléants. Jean-Paul Buri du Lot s'est proposé le 15/12/2024 et Mickaël Harivel, du Tarn, en a fait la demande récemment.

Il est déjà 16h et nous venons de loin pour certains. Nous avons commencé hier matin.

Décision est prise de revoir ce sujet à Revel à la prochaine réunion ; il n'y a pas d'urgence.

**Badges d'autoroutes** : un abonnement sera pris pour 3 badges

Francis : 1 ; CTFR : en prévoir 1 ; à disposition au CRO : 1

**Achat** d'un téléphone pour Francis : ok pour environ 400€

**Achat** d'un enregistreur vocal : OK – coût 79,99€

**Rappel des dates de réunions :**

**REVEL : CODIR du VENDREDI 30 MAI 2025, à 9h**

Louidgi sera absent et sera suppléé

En cas d'arrivée la veille, l' élu concerné devra se réserver une chambre.

Attention, peu de lits disponibles dans les proches alentours. Il vaut mieux s'y prendre très tôt

**LABEGE (banlieue Toulouse) ?? : CODIR du SAMEDI 11 OCTOBRE 2025, à 9h**

Hôtel, restauration, salle de réunion A VOIR et à confirmer

**31/10** : Clôture des Comptes

**BEZIERS ??: ASSEMBLEE GENERALE**

Hôtel, restauration, salle de réunion A VOIR et à confirmer

**Tour de table :**

Question d'Alain Donnadiu sur le coût d'un contrôle dopage

Réponse : 2 400€ pour contrôler 6 personnes, qui peuvent être désignées et non tirées au sort

Si contrôle positif, la personne fautive relève du pénal

Autres élus : RAS – remerciements

Début le samedi 9h à 19h – reprise le Dimanche à 8h40 avec clôture à 16h30

Francis Ricard  
Président

Marielle Bex-Gramond  
Secrétaire adjointe

Christian Gramond  
Secrétaire général

